

INTÉGRATION DE L'APPROCHE GENRE DANS LE SECTEUR SPORTIF EN FRANCE

Contexte

Cette fiche vise au partage d'expériences et de bonnes pratiques en matière d'intégration du genre. Le secteur sportif n'échappe pas aux stéréotypes de genre mais comment ceux-ci influent-ils la pratique et l'engagement sportifs ? Quelles actions sont mises en place pour lutter contre ces stéréotypes et encourager la pratique du sport au féminin, au niveau des fédérations sportives et en milieu scolaire ?

Sport et stéréotypes de genre

Les valeurs associées à la pratique sportive (l'esprit de compétition, l'endurance, la force) sont plus généralement associées aux garçons. D'après Mélissa Plaza footballeuse professionnelle et auteure d'une thèse¹ portant sur les stéréotypes sexués dans le sport, « l'adhésion à un stéréotype pro-masculin relatif à la compétence sportive (i.e., les garçons sont plus compétents en sport que les filles) est significativement et positivement associée à l'abandon de la pratique sportive ».

De ce fait, les filles pratiquent en moyenne moins que les garçons, et la pratique féminine diminue bien plus vite avec l'âge que celle des garçons.

D'après PLAY International, « de nombreux sports sont encore associés à des rôles sociaux ou des caractéristiques liées au genre (masculins ou féminins), ce qui peut largement influencer les choix de pratiques et les pratiques elles-mêmes.

Il est plus difficile pour une fille de pratiquer le rugby en club (*dépasser les représentations de sa famille et de ses amis, trouver une structure qui l'accueille près de chez elle, etc.*) et pour un garçon de pratiquer de la danse classique (*moqueries de son entourage, etc.*) ».

Ces stéréotypes impactent la répartition des pratiquant-e-s avec par exemple le rugby pratiqué à 94% par des hommes ou l'équitation qui concerne à 83% des femmes².

Face à ce constat, les initiatives pour que le secteur sportif soit plus respectueux de l'égalité femmes-hommes fleurissent.

Plan ministériel de féminisation des fédérations sportives

La politique gouvernementale en matière d'égalité femmes-hommes s'appuyant principalement sur une approche intégrée de l'égalité, les fédérations sportives ont aussi leur rôle à jouer en faveur de l'égalité.

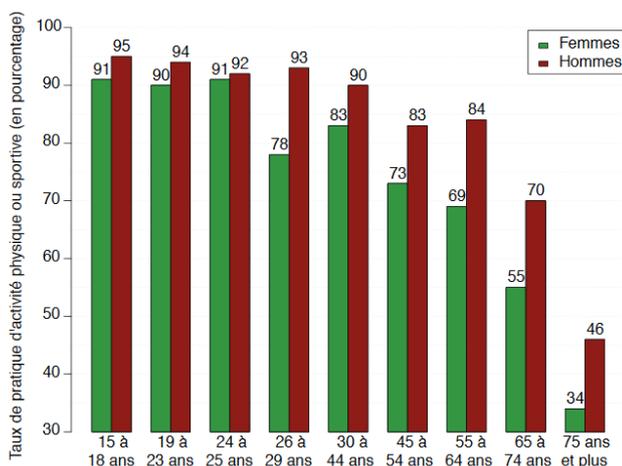
Dans le cadre de la négociation des conventions d'objectifs 2014-2017 formalisant les relations entre l'Etat et les fédérations sportives (Art.R.441-1 du code du sport), toutes les fédérations sportives avaient pour la première fois l'obligation de présenter un plan de féminisation. Les axes d'activités des plans de féminisation définis en collaboration par le ministère des droits des femmes et le ministère de la ville, de la jeunesse et des sports sont les suivants :

- Développement de la pratique sportive pour le plus grand nombre, notamment en faveur des féminines ;
- Féminisation des instances dirigeantes fédérales et déconcentrées ;
- Féminisation de l'encadrement technique ;
- Féminisation des fonctions d'arbitrages et d'encadrement ;
- Promouvoir et accroître la réussite des féminines dans le haut niveau.

¹Mélissa Plaza, Stéréotypes sexués explicites et implicites en contexte sportif : réalité, évolution, et lien avec les comportements d'engagement sportif. Université de Montpellier, 2016.

² Les chiffres clés du Sport, INJEP Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire.

Taux de pratique d'activité physique ou sportive selon le sexe et l'âge en 2010⁽²⁾



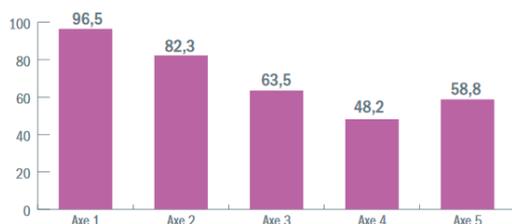
Source : ouvrage *La pratique des activités physiques et sportives en France* - juin 2016, CNDS/Direction des Sports, INSEP, MÉOS.

Le ministère de la Ville, de la jeunesse et des sports définit l'approche intégrée de l'égalité femmes-hommes dans le sport par « un plan de féminisation 'ventilé' de manière transversal dans le plan d'action fédéral, et quand celui-ci ne contient pas à proprement parlé d'actions identifiées 'sport féminin' ». Les fédérations doivent ainsi prendre en compte **l'égalité femmes-hommes dans chaque action, projet, perspective de développement** de leurs plans d'actions respectifs.

Le ministère s'engage dans sa feuille de route 2016-2017 à développer la pratique sportive féminine, notamment celle des jeunes filles pour lesquelles le décrochage sportif est particulièrement important entre 14 et 20 ans. Le plan de la feuille de route s'appuie sur les priorités suivantes :

1. Des actions de formation et sensibilisation à la thématique de l'égalité entre les hommes et les femmes dispensées dans le cadre du label diversité
2. La recherche d'un meilleur équilibre entre les femmes et les hommes dans les nominations aux postes d'encadrement supérieur conformément aux dispositions des lois du 12 mars 2012 et du 4 août 2014.

Fréquence de traitement de chaque axe en 2016 (en %) (Feuille de route 2016-2017, Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports)



Axe 1, développement de la pratique sportive pour le plus grand nombre, notamment en faveur des féminines: **96,5 %** soit 82 sur 86 plans.
 Axe 2, féminisation des instances dirigeantes fédérales et déconcentrées : **82,3 %** soit 70 sur 86 plans.
 Axe 3, féminisation de l'encadrement technique : **63,5 %** soit 54 sur 86 plans.
 Axe 4, féminisation des fonctions d'arbitrages et d'encadrement : **48,2 %** soit 41 sur 86 plans.
 Axe 5, promouvoir et accroître la réussite des féminines dans le haut niveau : **58,8 %** soit 50 sur 86 plans.

Pour cela, les formations en matière d'égalité professionnelles incluent désormais les thématiques du harcèlement moral et sexuel mais aussi des violences faites aux femmes. Un module de formation sur les comportements sexistes et les violences sexuelles à destination des professionnel.le.s et des bénévoles des associations sportives a également été publié dans la feuille de route 2016-2017 du Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports.

Si l'accueil en France de grands événements sportifs internationaux tels que les championnats d'Europe féminins de handball en 2018 ou la coupe du monde féminine de football en 2019 semblent être les occasions idéales pour sensibiliser sur l'égalité d'accès au sport et encourager la pratique sportive des femmes et des filles, on se demande quelles actions vont être entreprises par le gouvernement pour communiquer à ce sujet.

En effet, par le passé, la communication autour d'évènements de grande envergure ont été assez décevants notamment avec le

Le Label Diversité a été créé par l'État en 2008 avec les partenaires sociaux et des experts. Il vise à reconnaître l'engagement effectif, volontaire et durable d'un organisme pour prévenir les 24 critères de discriminations et promouvoir la diversité dans le cadre de la gestion de ses ressources humaines tout en prenant en compte son contexte d'intervention.



lancement de la campagne « Tous prêts » lors de l'Euro 2016 qui par son choix de charte graphique et de vocabulaire, mettait clairement les femmes et les filles sur le banc de touche.

Différences et similitudes avec l'intégration du genre dans la solidarité internationale

Si l'intégration de l'approche égalité femmes-hommes dans le secteur s'est longtemps limité à promouvoir la pratique sportive des filles et des femmes, la démarche s'étend maintenant à la féminisation des instances dirigeantes et des fonctions d'encadrement. Ce changement de positionnement fait écho aux démarches entreprises dans le secteur de la solidarité internationale avec l'évolution de la prise en compte du genre dans les projets à une transversalisation du genre à tous les niveaux de l'organisation.

Contrairement au secteur sportif, les femmes sont majoritaires dans les fonctions salariées, bénévoles et volontaires du secteur de la solidarité internationale. Cependant l'étude conduite par Coordination SUD sur l'intégration du genre dans les organisations françaises de solidarité internationale montre que de façon similaire au secteur sportif, les femmes bien que présentes dans les conseils d'administration des associations de solidarité internationale sont largement sous représentées dans les fonctions de Présidente, Vice-présidente ou Trésorière.

Dans les deux secteurs, on note une volonté de transversaliser le genre à tous les niveaux et les efforts dans ce sens sont nombreux. Cependant, les obstacles personnels et institutionnels existent et

ÉTUDE DE CAS

UFOLEP : PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LE SECTEUR SPORTIF FÉDÉRAL EN FRANCE

L'Union Française des Œuvres Laïques (UFOLEP) fédération affiliée et multisport, secteur sportif de la Ligue de l'enseignement, s'implique dans la question de la féminisation des pratiques depuis 10 ans. A l'UFOLEP, 52 % des adhérents sont des adhérentes ce qui impacte la gouvernance de la fédération (application de la loi Buffet). Cependant, à l'image du secteur sportif en général, l'Ufolep conserve une répartition genrée de ses adhérents selon les activités physiques et sportives.



Pour contrer cette illusion de la parité, l'UFOLEP est à l'origine de plusieurs initiatives telles que « 2016 année du sport féminin » ou la campagne « Toutes Sportives » promouvant la pratique du sport au féminin. La question du sport au féminin soulève aussi l'accès à l'espace public pour les femmes et leur réappropriation de cet espace.

Si UFOLEP fait preuve d'une réelle volonté d'intégrer l'égalité femmes-hommes dans ses projets, le renouvellement de son comité directeur en 2016, incluant plus de femmes (14 femmes et 16 hommes) a permis de mettre en lumière un besoin d'intégrer la dimension genre au sein même des instances de gouvernance.

Les femmes nouvellement élues au comité directeur ont exprimé des difficultés à trouver leur place et ont identifié des freins à leur participation dans les instances de décision. Elles ont créé un groupe de travail F.A.I.R (fédération en action pour l'inclusion et le respect) dans lequel, accompagnées par une consultante en stratégie, elles ont développé un plan d'action sur 3 ans débutant en janvier 2018. Ce groupe de travail part du constat suivant « Si la présence de femmes à des poste clé est salubre, elle ne saurait à elle seule garantir leur égalité réelle au sein des instances de décision » et regroupe quatre volets stratégiques ambitieux :

- la production et le recensement d'études pour construire des initiatives et des indicateurs objectifs de progrès adaptées aux réalités de terrain,
- la formation pour travailler sur les freins internes et externes à la pleine participation de toutes et tous au projet collectif,
- la mise en place de dispositifs de soutien pour les personnes en difficulté au sein des fédérations et le plaidoyer.

La NUIT DES RELAIS est une course solidaire organisée par UFOLEP et la Fondation des femmes qui a lieu la veille de la journée internationale contre les violences faites aux femmes. Menée en équipe sous forme de défi solidaire, elle vise à collecter des fonds intégralement reversés à des associations « agissant auprès et pour les victimes ». Les comités départementaux UFOLEP sont engagés dans le déploiement de ces courses au niveau local pour alerter les pouvoirs et l'opinion publique à tous les échelons.



Le cas d'UFOLEP illustre parfaitement l'évolution des mentalités en pratiques dans le temps. Sur la centaine de cadres fédéraux, directeurs départementaux et régionaux, 34% sont désormais des femmes, alors qu'elles n'étaient qu'au nombre de 4% il y a 20 ans. Cette stratégie volontariste de l'UFOLEP dans laquelle s'inscrit le projet F.A.I.R devrait à terme contrer les freins de l'inclusion totale de la participation des femmes et encourager leur émancipation.

ÉTUDE DE CAS

Le sport en milieu scolaire et la réforme de l'éducation morale et civique - Étude de cas PLAY International



PLAY International, anciennement Sport sans frontières, ONG pionnière en matière d'éducation et de changement social par le sport s'est aussi emparé de la thématique égalité femmes-hommes par le sport. Habituee des projets de développement, l'ONG élargit son champ d'action depuis 2015 en mettant en œuvre, en partenariat avec l'éducation nationale et l'USEP, des projets en France. Depuis la réforme de l'éducation civique et morale au collège (publiée au bulletin officiel le 25 juin 2015), toutes les disciplines doivent intégrer l'éducation civique et morale.

PLAY International utilisant depuis 1999 le sport comme vecteur de changement social, l'ONG a développé des formations de formateurs ainsi que des supports de formation (fiche thématique, jeu « rôle de genre ») sur la promotion de l'égalité filles-garçons en milieu scolaire.

La séquence « Promotion de l'égalité filles-garçons » est composée de 6 séances et a pour but « d'amener les enfants à comprendre l'origine et les conséquences des différences entre filles et garçons, à questionner leurs propres stéréotypes pour mieux se connaître, se déterminer et faire des choix autonomes, et ainsi contribuer à une société plus égalitaire et plus juste ».

Playdagogie Filles-Garçons (vidéo)



La méthode s'appuie sur le jeu sportif et le débat pour sensibiliser les élèves à la thématique et aborder certaines compétences mentionnées dans les programmes de l'éducation nationale tout en s'intégrant dans le parcours citoyen de l'élève.

Au mois de juillet 2016, PLAY International a remporté le **Prix européen pour l'intégration sociale par le sport** mis en place par **Efus**, le Forum Urbain pour la sécurité, dans la catégorie "Promotion de l'égalité des genres". Cinq projets ont été récompensés parmi plus de 200 candidatures.

7e Conférence mondiale du Groupe de travail international (GTI) sur les femmes et le sport a eu lieu à Gaborone, au Botswana, du 17 au 20 mai 2018

La conférence s'est tenue sous le thème « Déterminez l'avenir. Faites partie du changement ». L'UNESCO a organisé en parallèle de la conférence, un événement sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes au niveau des politiques dans le domaine du sport avec le Secrétariat du Commonwealth, ONU Femmes et le Groupe de travail international (GTI) sur les femmes et le sport. Le but de cet événement était de générer un soutien pour le plan d'action de Kazan, adopté le 15 juillet 2017 par la Sixième Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport de l'UNESCO, MINEPS VI. Le plan d'action de Kazan marque l'engagement de lier l'élaboration des politiques sportives au programme de développement 2030 des Nations Unies, ainsi que le soutien à un cadre général de suivi de la politique sportive et à cinq domaines prioritaires pour une coopération internationale et nationale multipartite.



POUR ALLER PLUS LOIN

DOCUMENTS STRATÉGIQUES POUVOIRS PUBLICS

Pôle ressources national : Sport éducation mixités citoyenneté ([lien](#))

Métiers du sport et de l'animation: prévenir les violences sexistes ([lien](#))

Guide juridique sur la prévention et la lutte contre les incivilités, les violences et les discriminations dans le sport ([lien](#))

Panorama sur le plans de féminisation des fédérations sportives 2016 ([lien](#))

Les chiffres clés du Sport, INJEP Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire ([lien](#))

Feuille de route 2016-2017. Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports ([lien](#))

Label diversité du gouvernement français ([lien](#))

Plan d'action de Kazan, UNESCO ([lien](#))

POUR ALLER PLUS LOIN

Pratiques physiques ou sportives des femmes et des hommes: des rapprochements mais aussi des différences qui persistent, INSEE , novembre 2017

Sport et Genre, Thierry Terret et co-auteur.e.s (4 volumes parus chez L'Harmattan), 2006

Podcast: Les couilles sur la table « pourquoi le sport reste encore un truc de mecs ? » ([lien](#))

ORGANISATIONS

Play International, Plaquette PLAYDAGOGIE, Fiche thématique promotion de l'égalité

Mélissa Plaza, Stéréotypes sexués explicites et implicites en contexte sportif : réalité, évolution, et lien avec les comportements d'engagement sportif. Université de Montpellier, 2016

UFOLEP, Toutes sportives avec l'UFOLEP, EJ en jeu pour une autre idée du sport. Numéro 19, décembre 2015

Lutter contre les stéréotypes filles-garçons, Commissariat général à la stratégie et à la prospective, janvier 2014



Fondée en 1994, elle rassemble aujourd'hui plus de 160 ONG, dont une centaine via six collectifs (CLONG-Volontariat, Cnajep, Coordination Humanitaire et Développement, Crid, Forim, Groupe Initiatives) qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées mais aussi des actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale et de plaidoyer.

Coordination SUD assure quatre missions : la représentation de positions communes auprès des institutions publiques et privées, en France, en Europe et dans le monde ; la défense et la promotion des ONG ; la veille et l'analyse du secteur de la solidarité internationale et enfin l'appui et le renforcement des ONG françaises.